

Chères citoyennes, chers citoyens,



J'ai le plaisir de vous présenter, conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, un bref rapport sur la situation financière de la Ville de Forestville pour l'année 2021.

États financiers 2021

Les états financiers consolidés de l'année 2021 de la Ville de Forestville ont été vérifiés par la firme Mallette S.E.N.C.R.L., comptables professionnels agréés, qui a déposé son rapport de l'auditeur indépendant au conseil lors de la séance ordinaire du 10 mai 2022. Les résultats révèlent un surplus pour l'année 2021 de 447 585 \$ et un surplus accumulé non affecté de 2 356 972 \$. Je vous rappelle que ces documents peuvent être consultés au bureau de la municipalité.

États des revenus et des dépenses

Pour l'année 2021 les résultats consolidés sont les suivants :

Revenus	Budget 2021	Réel 2021	Dépenses	Budget 2021	Réel 2021
Taxes	3 811 300 \$	3 823 656 \$	Administration générale	947 300 \$	1 094 588 \$
Tenant lieu de taxes	353 800 \$	353 850 \$	Sécurité publique	1 269 708 \$	1 286 028 \$
Transferts	1 749 983 \$	1 588 646 \$	Transport	1 737 260 \$	1 763 236 \$
Services rendus	1 386 619 \$	1 328 063 \$	Hygiène du milieu	1 291 000 \$	1 337 347 \$
Imposition de droits	0 \$	72 767 \$	Santé et bien-être	6 000 \$	0 \$
Amendes et pénalités	0 \$	1 559 \$	Aménagement, urbanisme et développement	577 600 \$	394 061 \$
Autres revenus d'intérêts	0 \$	101 004 \$	Loisirs et culture	1 022 500 \$	1 294 405 \$
Autres revenus	0 \$	137 363 \$	Frais de financement	106 900 \$	98 849 \$
Investissement	0 \$	309 191 \$			
Total des revenus	7 301 702 \$	7 716 099 \$	Total des dépenses	6 958 268 \$	7 268 514 \$
			Surplus	343 434 \$	447 585 \$

Rémunération des membres du conseil

La mairesse a reçu, pour 2021, une rémunération de 14 965 \$ et une allocation de 7 483 \$. Chaque membre du conseil a reçu une rémunération de 3 442 \$ et une allocation de dépenses 1 721 \$.

Liste des contrats de plus de 25 000 \$

La Loi impose au maire de déposer une liste des contrats de plus de 2 000 \$ conclus avec un même contractant lorsque l'ensemble de tous les contrats comportent une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ et ce, pour la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021. Cette liste est disponible au bureau du greffier ainsi que sur le site Internet de la Ville.

Dettes de la municipalité

Au 31 décembre 2021, la dette totale de la municipalité s'établissait à 4 288 500\$, soit une diminution de 173 300 \$ par rapport au 31 décembre 2020. Des subventions de 219 900 \$ provenant du Gouvernement du Québec servent au remboursement du service de la dette et se détaille de la façon suivante :

Description des règlements d'emprunt	Solde au 31-12-2021	Subvention	Échéance
Bibliothèque	6 100 \$		2023
Réfection 7e Rue	209 200 \$		2025
Salle de spectacle	191 700 \$		2040
Exutoire pluvial 1re Avenue	153 500 \$		2026
Pavage route Maritime & rue Leduc - Génératrice et ascenseur (aréna) - aménagement 4 chemins	115 100 \$		2026
Mise aux normes eau potable	111 800 \$		2028
Achat terrains Daishowa Pavage 5e Avenue et stationnement Complexe Guy-Ouellet Toiture du musée « La petite Anglicane » Mur de palplanche	602 799 \$		2029
Pavage aréna	55 800 \$		2031
Réfrigération aréna	350 000 \$		2034
	46 500 \$		2040
Réfection rue Cleary	317 100 \$		2035
Réfection de la source (TECQ)	219 900 \$	219 900 \$	2035
Réfection 1 ^{re} Rue	407 700 \$		2036
Chargeur sur roues	205 000 \$		2041
Revitalisation 1 ^{re} Avenue	1 296 630 \$		2043
Total	4 288 500 \$	219 900 \$	

Micheline Anttil, mairesse